

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 MARS 2011

Le vendredi 18 mars deux mil onze, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire.

Étaient présents : MM. CORITON, LEROY, DENISE, CHOLET, HEMARD, HITTLER, LEGROS, LOISEAU, Mmes SOUDAIS-MESSAGER, CIVES, BARROIS-VANNONI, DUTHIL, PILLE.

Absents excusés : M. CAPRON (Donne pouvoir à M. CORITON), M. BLONDEL (Donne pouvoir à M. DENISE), M. LOPERA, Mme MALOT (Donne pouvoir à M. LEROY), M. PIZZAGALLI.

Madame Céline CIVES a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande qu'une précision soit apportée au compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 18 février 2011. En effet, le chronomètre mural du club de basket, a été financé par le Club, la Ville et également par des sponsors privés. Ce compte-rendu est ensuite approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire souhaite rendre hommage à Monsieur Raymond HUON, ancien photographe professionnel et Conseiller Municipal à Caudebec-en-Caux de 1983 à 1995, décédé récemment. Monsieur HUON était très estimé et apprécié à Caudebec-en-Caux. A la demande du Maire, le Conseil Municipal observe une minute de silence.

2011-03-18 – N°01 – Acquisition terrain – Rue du Président Kennedy

En complément de la délibération du Conseil Municipal du 9 juin 2010 relative à la vente de terrains à SEMINOR, Monsieur le Maire demande aux élus de confirmer :

- Qu'ils autorisent la vente par l'Etablissement Public Foncier de Normandie d'une parcelle de terrain et bâtiment (ex maison LEGRIX) à SEMINOR, société d'économie mixte à vocation d'immobilier social, d'une superficie de 2 285 m², au prix de 130 479.26 € (les frais d'actes étant pris en charge par SEMINOR),
- Qu'ils autorisent Monsieur le Maire à signer l'acte permettant à la Commune d'acquérir auprès de l'Etablissement Public Foncier de Normandie le surplus de terrain et une partie de l'ancienne maison LEGRIX, pour une surface de 1 553 m², au prix de 28 752.19 €, auquel il conviendra d'ajouter les frais d'actes.

Il demande également au Conseil Municipal de l'autoriser à procéder au paiement de cette acquisition avant le vote du budget primitif 2011 ; en effet, la signature de ces actes devant intervenir obligatoirement avant le 31 mars 2011, l'inscription budgétaire correspondante sera régularisée lors du vote du budget primitif.

Enfin, il rappelle que la Commune s'était engagée à vendre une partie de l'ancienne maison LEGRIX à Monsieur LALLEMAND et Mademoiselle DIAS (délibération du Conseil Municipal du 9 juin 2010) ; cette vente sera réalisée dans un 2ème temps.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les propositions de Monsieur le Maire.

2011-03-18 – N°02 – Complément d'investissement – Etat des restes à réaliser

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que chaque année, avant le vote du budget primitif, un état des restes à réaliser, relatif aux dépenses et recettes d'investissement est établi ; cet état détaillé, mentionne la nature de la dépense, le nom du créancier, l'imputation budgétaire et le montant de la dépense.

En complément de cet état, arrêté à la date du 31 décembre 2010, des commandes ont été réalisées depuis le 1^{er} janvier 2011 ; dans l'attente du vote du budget primitif, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de procéder au mandatement de ces commandes à savoir :

Nature de la Dépense	Nom du créancier	Imputation	Montant de la dépense TTC
Moteur Yamaha	VILLETARD	2182	3 935.50 €
Extincteurs	S.P.F	2188	136.31 €
Jardinières	J.S. FOURNITURES	2188	176.63 €
Travaux Electricité Ecole Maternelle	PETIT	2313	4 418.62 €
Travaux Electricité Ecole Prévert	PETIT	2313	2 684.06 €
Objectif pour appareil photo NIKON	CREAPOLIS	2188	319.00 €
Echelle et rayonnage Service Technique	FRANKEL	2188	2 271.44 €
Remplacement système sécurité intrusion bibliothèque	DGS	2313	1 396.08 €
Traceuse	LA CELTIQUE	2188	651.82 €
TOTAL			15 989.46 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder au mandatement des commandes réalisées depuis le 1^{er} janvier 2011.

Il ajoute que les travaux d'électricité dans les écoles ont été réalisés pour permettre l'utilisation des 30 ordinateurs donnés par l'entreprise REVIMA APU. Pour remercier les généreux donateurs, une réception amicale sera organisée le mardi 5 avril 2011.

2011-03-18 – N°03 – Personnel Communal – Régime indemnitaire

Suite à la réforme de la catégorie B concernant dans un premier temps le nouveau cadre d'emplois des techniciens (décret 2010 – 1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux), il convient de délibérer sur le régime indemnitaire de ce cadre d'emploi.

A ce jour, les décrets n'étant pas parus, et dans l'attente de la modification de ceux existants, Monsieur le Maire propose de maintenir à titre individuel, le régime indemnitaire au personnel technique de catégorie B (article 88 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984).

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la proposition de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire précise aux élus que cette réforme concernera dans le courant de cette année les rédacteurs territoriaux. Son application impose aux Communes des charges financières nouvelles (reclassement du personnel concerné), certaines Communes (dont Caudebec-en-Caux) voyant dans le même temps certaines dotations de l'Etat diminuer, voire disparaître !

2011-03-18 – N°04 – Vente terrains - Lotissement du Marais

Monsieur le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 21 octobre 2010, il avait été évoqué que les lots 1, 2, 9, 10 et 11 du lotissement du Marais, dont la configuration est complexe, auraient des difficultés à trouver acquéreurs.

Compte tenu des difficultés d'aménagement de ces 5 lots, il avait été convenu que toute offre ferme d'acquisition d'un de ces lots serait soumise aussitôt au Conseil Municipal.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu :

- une offre d'achat pour le lot N°1, dont le prix initial est de 56 000 €,
- une offre d'achat pour le lot N°2, dont le prix initial est de 56 000 €,
- une offre d'achat pour le lot N°11, dont le prix initial est de 60 000 €.

A l'unanimité le Conseil Municipal émet un avis favorable aux offres pour les lots N°1 et 2 et arrête le prix pour ces deux lots à 50 000 € (avec portail) – 49 000 € (sans portail). Le Conseil Municipal précise que pour le lot N°1, il favorisera l'acquisition par des habitants du canton.

En revanche, le Conseil Municipal propose de répondre par la négative à l'offre de prix pour le lot N°11, celle-ci étant très inférieure à la valeur réelle du terrain.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

2011-03-18 – Prochain Conseil Municipal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la prochaine réunion de Conseil aura lieu le jeudi 14 avril 2011 à 18 heures 30.

2011-03-18 – Point travaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le béton désactivé sera coulé le mardi 22 mars 2011 à proximité de la mairie.

Monsieur Pierre DENISE ajoute que des tests de sablage auront lieu le lundi 21 mars 2011 sur les briquettes du Cinéma le Paris.

La séance est levée à 18 heures 20.

B. CORITON

Y. LEROY

P. SOUDAIS-MESSAGER

P. DENISE

C. CIVES

C. BARROIS-VANNONI

R. CHOLET

D. DUTHIL

S. HEMARD

L. HITTLER

L. LEGROS

R. LOISEAU

C. PILLE